

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
relative à une demande de permis de construire
une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit Terme de La Tour
sur la commune de BOUILLAC
déposée par la société DHAMMA ENERGY DEVELOPMENT
dont le siège social est situé 4 avenue du Maréchal Foch
95100 ARGENTEUIL**

Par arrêté n° BE 2021-04-05 du 9 avril 2021, une enquête publique est organisée sur le projet susvisé, sur une durée de 31 jours consécutifs du mercredi 19 mai 2021 à 9h00 au vendredi 18 juin 2021 à 16h00. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de BOUILLAC.

A l'issue de cette procédure, la décision prise par le préfet de la Dordogne sera un arrêté de permis de construire ou de refus.

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Bordeaux est M. Bernard MAUMELLE, sapeur-pompier professionnel, à la retraite.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable :

- sur support papier en mairie de BOUILLAC aux heures d'ouverture de la mairie soit le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.
- sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante www.dordogne.gouv.fr, rubrique Politiques publiques / Environnement : Eau, Biodiversité, Risques / Enquêtes publiques.
- sur un poste informatique mis à disposition en accès libre à l'Espace France Services de Lalinde - 36 boulevard de Stalingrad - 24150 LALINDE.

Les observations et propositions du public peuvent être adressées :

- par voie postale à la mairie de Bouillac, siège de l'enquête, à l'attention de M. le commissaire enquêteur.
- sur le registre dématérialisé mis en place sur le site internet suivant :
<https://www.registre-dematerialise.fr/2397>
- par voie électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-2397@registre-dematerialise.fr

Les observations reçues par courriel seront publiées dans le registre dématérialisé et consultables à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/2397>

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de BOUILLAC pour recevoir ses observations écrites et orales aux dates et horaires suivants :

Dates	Horaires
mercredi 19 mai 2021	De 9 h à 12 h
samedi 29 mai 2021	De 9 h à 12 h
mercredi 2 juin 2021	De 14 h à 17 h
jeudi 10 juin 2021	De 10 h à 12 h
vendredi 18 juin 2021	De 14 h à 16 h

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur. Le port du masque et la distanciation physique devront, notamment, être strictement respectés. Le commissaire enquêteur ne recevra pas plus de 2 personnes simultanément.

Des informations techniques peuvent être demandées :

- auprès de la Direction Départementale des Territoires - Service Urbanisme Habitat Construction - Pôle Urbanisme - cité administrative - 24024 PÉRIGUEUX CEDEX tél : 05.53.45.56.00.
- auprès du porteur de projet, la société DHAMMA ENERGY DEVELOPMENT à M. Pascal OBERLING, responsable commercial projets photovoltaïques Sud-Ouest, tél : 06.82.19.77.38. email poberling@dhammaenergy.com

M. Pascal OBERLING se tiendra également à la disposition du public le mercredi 2 juin 2021 de 14 h à 17 h en mairie de Bouillac.